

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSJS	Date	11 juin 2025
Numéro	25.361	Heure	11h51

Auteur-e(-s) : Groupe UDC

Titre : Retrait de l'autorisation de pratiquer à un médecin, que s'est-il passé ?

Contenu :

Nous avons appris dans la presse et dans la Feuille officielle que le Conseil d'État avait récemment retiré l'autorisation de pratiquer à un médecin avec effet immédiat et cessation de son activité. Cette mesure, bien qu'exceptionnelle, peut interroger, vu le manque de transparence et de communication de la part du Conseil d'État, et quand on sait que ce médecin pratique toujours dans le canton de Fribourg.

Le Conseil d'État peut-il donc nous fournir plus de détails sur les raisons qui ont abouti à cette décision ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Evan Finger

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Jennifer Angehrn	Roxann Barbezat	Daniel Berger
Jean-Pierre Brechbühler	Raymond Clottu	Loïc Frey
Quentin Geiser	Florent Guye	Jenna Mannino
Niels Rosselet-Christ	Gil Santschi	Damien Schär